

sert; que ces voûtes silencieuses retenissent encore de saints cantiques, qu'une voix se fasse entendre du haut de cette chaire muette; que la cloche balancée dans les airs anime encore de ses sons, éteints depuis un demi siècle, le réveil du culte chrétien. Il faut peu de frais, pour recueillir toutes ces cendres.

Si nous étions autre chose qu'un simple prêtre, il se pourrait qu'on nous demandât quelle destination utile on prétendrait donner à cette église. Nous n'aurions à répondre qu'une chose : la sagesse des supérieurs y pourvoira. Eux seuls du point élevé, où ils sont placés, jugeront s'il est convenable d'en faire, ou la chapelle de l'École Vétérinaire, ou le centre d'un petit troupeau paroissial, ou bien le rendez-vous libre de la piété, ou bien encore l'oratoire privilégié de quelque association charitable; là dessus, nous ne nous permettrions pas d'émettre un vœu, mais nous exprimerons un regret. Pourquoi n'est-il pas venu s'établir là quelque-une de ces institutions connues à Lyon sous le nom d'asile, de refuge, de travail? Pourquoi, par exemple, la belle et récente institution pénitentiaire de Saint-Lazare n'a-t-elle pas demandé l'autorisation d'habiter l'Observance, comme le bruit en avait été répandu (1)? le gouvernement, le département s'y fussent-ils refusés? la pépinière restait intacte, une seule famille devait trouver un domicile, non loin de l'établissement, celle du directeur. C'était, du moins, rendre à cette maison une partie de sa destination primitive, et la sauver sans retour du péril toujours imminent d'une destruction totale.

Quoi qu'il en soit, le monument ne peut rester tel qu'il

(1) Sous la restauration, et l'année 1823, quelques souscriptions furent recueillies dans le but de relever l'ancienne institution disciplinaire; un bureau d'administration fut formé; il se composait de trente membres, à la tête desquels étaient les principaux fonctionnaires de la ville et du département. Il est fâcheux que cette belle entreprise n'ait pas été couronnée par le succès.